

APPEL D'OFFRES NATIONAL (AON° 2014 E 4048)

La S.T.E.G se propose de lancer un Appel d'Offres National N° 2014 E 4048 pour :

TRAVAUX DE REFECTION DU PONT ET DU CANAL DE REJET DU CENTRE DE PRODUCTION DE SOUSSE.

Les entreprises spécialisées, agréées, Spécialité : **Patente ou agrément B0; Catégorie 1 ou plus** désirant participer à cet appel d'offres peuvent retirer les dossiers dès l'apparition de cet avis sur les journaux, excepté les Samedi et Dimanche à l'adresse suivante :

**STEG 38, Rue Kemal Ataturk, TUNIS 1001
Direction Equipement Génie Civil**

Et, ce moyennant le paiement de 30 D en espèce ou par chèque certifié et sur présentation de l'agrément datant de moins de 5 ans.

Les offres doivent être établies et présentées conformément aux conditions d'appels d'offres. Elles doivent parvenir à la STEG, sous triple enveloppe cachetées par voie postale en recommandées ou par rapide-poste ou déposées au bureau d'ordre central de la STEG (contre décharge) au plus tard **le jeudi 16 Octobre 2014 à 09H30** à l'adresse suivante :

**MADAME LA PRESIDENTE DE LA COMMISSION D'ACHAT A LA DIRECTION EQUIPEMENT
STEG, 38 RUE KEMAL ATATURK – BP190 - 1080 TUNIS CEDEX**

**APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 2014 E 4048 :
« TRAVAUX DE REFECTION DU PONT ET DU CANAL DE REJET
DU CENTRE DE PRODUCTION DE SOUSSE »**

La date d'envoi ou du cachet de la poste ne sera pas prise en compte pour l'acceptation des offres, seul le cachet du bureau d'ordre central de la STEG fait foi.

Elles doivent être accompagnées, sous peine de nullité des pièces suivantes en original ou en copies conformes :

- * Une caution bancaire de Soumission égale à **2.500 DT**
- * Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres.
- * Une Déclaration sur l'honneur, que le soumissionnaire ne se trouve pas en état de faillite ou de redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur ; les soumissionnaires qui sont en état de redressement amiable sont tenus de présenter une déclaration à cet effet.
- * Une Déclaration sur l'honneur comportant la confirmation du soumissionnaire de ne pas avoir fait, et son engagement de ne pas faire par lui même ou par une personne interposée des promesses, des dons ou des présents en vu d'influer sur les différentes procédures de conclusion d'un marché et des étapes de sa réalisation.
- * Un Certificat d'affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.
- * Une copie de l'agrément de l'Entreprise datant de moins de cinq (5) ans.
- * Extrait du registre de commerce.

Toutes références permettant de justifier de l'expérience de l'entreprise pour ce genre des travaux.

Ainsi que toute autre pièce exigée par le dossier d'appel d'offres.

Le délai pendant lequel les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres est de **90 jours**, à partir de la date limite de réception des offres.

NB : Ne peuvent participer à cet appel d'offres que les soumissionnaires ayant d'une façon régulière retiré les cahiers de charges.

La séance d'ouverture des offres technico-financières est **non publique**.